



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 6 décembre 2023
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2023.BVD.1432
Classification : Non classifié

Stettlen, Bernapark, Laboratoire cantonal et Laboratoire de contrôle pharmaceutique, crédit d'engagement pour la location et l'aménagement locatif

1. Objet

Le Laboratoire cantonal et le service pharmaceutique cantonal sont installés dans le bâtiment Salvisbergbau à la Baltzerstrasse 5/Muesmattstrasse 19 à Berne, qui fait l'objet d'une rénovation complète. Les deux instituts doivent être déplacés sur un nouveau site dans le quartier de Bernapark à Deisswil/Stettlen.

Des dépenses périodiques de 1 021 550 francs sont demandées afin de louer les surfaces requises au Bernapark 28. L'autorisation de dépenses est demandée pour une durée de 10 ans et 1 mois, du 1^{er} janvier 2026 au 31 janvier 2036.

Un crédit est demandé pour couvrir des dépenses uniques de 34 910 000 francs pour la réalisation des aménagements locatifs (coût total de 35 810 000 francs, moins les dépenses déjà approuvées de 900 000 francs pour l'avant-projet). Cette somme comprend 1 000 000 francs pour le mobilier, le déménagement, les équipements informatiques et l'équipement de laboratoire (à la charge de la DEEE et de la DSSI) ainsi que 810 000 francs pour la réservation des surfaces locatives (à la charge de la DTT).

L'arrêté est soumis à la condition que le projet soit traité en priorité et que les coûts d'investissement demandés de 34,1 millions de francs soient inscrits dans le plan d'investissement intégré 2025-2035.

L'arrêté est soumis au référendum facultatif.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Équipements dans des objets loués à des tiers	34 100 000	10

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
34 100 000	34 100 000	0	0

Explications sur les différents sous-totaux

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

(Tranches annuelles sans les réserves, déduction faite des éventuelles contributions de tiers)

En mio. CHF	Total	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Investissements effectifs nets à la charge de la DTT	34,1	1,1	2,5	5,5	8,00	8,1	8,9
Montant alloué dans le plan d'investissement intégré 2023 de la DTT	26,6	0,50	5,00	12,64	5,00	0	0

Des investissements à hauteur de 150 000 francs incombent également à la DEEE.

Concernant les écarts entre les investissements effectifs nets et le plan d'investissement intégré, voir les explications au chiffre 4.7 du rapport.

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Équipements dans des objets loués à des tiers	3 410 000

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Total en CHF		